



Dispositions d'exécution pour les tours préliminaires du Championnat suisse de groupes Fusil 300m (CSG-F300)

Edition 2024 - Page 1

Doc.-N° 3.50.04 f

La division Fusil 300m édicte pour les tours préliminaires du Championnat suisse de groupes Fusil 300m (CSG-F300) les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1. Règlement du Championnat suisse de groupes Fusil 300m (CSG-F300 Doc.-N° 4.04.4605)
- 1.2. Règles du Tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST; Doc.-N° 1.10.4020)
- 1.3. Catalogue des moyens auxiliaires autorisés par le DDPS (SAHS, Form. 27.132)

2. Dates des tours préliminaires

Le Championnat de groupes Fusil 300m (CSG-F300) débute par la phase 1: les tours préliminaires.

En 2024, ceux-ci peuvent être organisés par les SCT du 1er mars jusqu'à la clôture des inscriptions le 2 juin.

3. Questions administratives

Les feuilles de stand de groupes des tours préliminaires sont à commander en une seule fois par chaque SCT auprès de la centrale d'annonce du CSG-F300:

Hubert Müller, Obergutstrasse 8, 8273 Triboltingen

Courriel: hubert.mueller@swissshooting.ch

4. Contrôle des concours

- 4.1. Le CSG-F300 et les tours préliminaires sont soumis à l'obligation de licence et seuls les participants avec leur société de base peuvent y participer (licence active A). La licence doit figurer dans l'Admin SAHS avant le début du concours.
- 4.2. Lors des tours préliminaires, le contrôle des concours incombe aux SCT, qui édictent les dispositions appropriées. Seul un contrôle fiable garantit l'application correcte des règlements et prescriptions.

5. Annonces

L'annonce des groupes qualifiés pour les tours principaux incombe aux responsables des SCT sur le portail Internet du CSG-F300. Dans le même temps, les données relatives à la participation au sein de la SCT au 1er tour préliminaire doivent être inscrites. La participation du groupe correspondant ne pourra se faire sans problème que si l'inscription est correcte et ne comporte aucune erreur.

Délai d'annonce: le dimanche 02 juin 2024 à 18h00 au plus tard

6. Particularités

Le préposé du CSG-F300 est à votre disposition par téléphone au 079 303 44 25 en cas de problème, d'urgence ou pour toute autre question.

7. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent tous les documents antérieurs, notamment les DE pour les tours préliminaires du CSG-F300 de la saison 2023;
- ont été approuvées par la division Fusil 300m le 17 novembre 2023;
- entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR

Walter Brändli
Chef de la division
Fusil 300m

Hubert Müller
Préposé du
CSG-F300